



Published on *Val Paris Habitat* (<https://www.valparisis-habitat.fr>)

[Accueil](#) > Qu'est-ce que le Supplément Loyer Solidarité ?

Le supplément de Loyer de Solidarité est une somme due par les locataires dont les revenus imposables dépassent de plus de 20% le plafond de ressources applicable pour l'attribution du logement. Une enquête est réalisée chaque année pour vérifier le revenu du foyer.

Le surloyer participe au financement de nouvelles opérations et permet d'aider les familles en grandes difficultés.

Le S.L.S. : Le Supplément de Loyer Solidarité est exigé (Loi du 4 mars 1996) pour les locataires de logements sociaux dont les revenus excèdent le plafond de ressources fixé chaque année par décret gouvernemental. Il est important d'y répondre sinon vous payerez le supplément.

Les plafonds de ressources sont actualisés chaque année au 1er Janvier en fonction de la variation annuelle d'un indice de référence (IRL 2) selon la réglementation en vigueur.

Documents:

 [Plafonds de Ressources Annuelles en Locatif HLM au 1er Janvier 2017](#)

Source URL: <https://www.valparisis-habitat.fr/article/quest-ce-que-le-supplement-loyer-solidarite>